

[Français]

**L'hon. Charles Lapointe (ministre d'État (Petites entreprises)):** Madame le Président, pour autant que je me souviens, au moment où l'honorable député a présenté sa motion en vertu de l'article 43 du Règlement hier, je crois que les non fusaient de l'autre côté de la Chambre. J'aimerais lui dire que j'ai eu de nombreuses rencontres avec mon collègue, l'honorable ministre de la Consommation et des Corporations. Nous avons conjointement rencontré les autorités de l'Association des petites entreprises indépendantes du Canada. J'ai moi-même rencontré l'Association des producteurs de vêtements, de même que les producteurs de textile et de chaussures, précisément pour discuter de ce problème assez important des fusions de grandes chaînes de distribution. Bien sûr, nous avons en tête mon collègue, le ministre de la Consommation et des Corporations et moi-même, certaines mesures comme, par exemple, certains amendements à la loi sur les coalitions.

[Traduction]

LE PROGRAMME D'OBLIGATIONS POUR L'EXPANSION DES  
PETITES ENTREPRISES

**M. Otto Jelinek (Halton):** Voilà 13 ans que se poursuivent ces consultations au sein du gouvernement libéral et, en octobre dernier, le ministre de la Consommation et des Corporations a lui-même déclaré à au moins trois reprises que des mesures immédiates seraient prises, mais nous n'avons encore rien appris à cet égard. C'est pourquoi j'aimerais poser ma question supplémentaire à quelqu'un qui pourra peut-être agir un peu plus rapidement.

Madame le Président, ma question supplémentaire porte sur un sujet connexe et elle s'adresse au ministre des Finances. Étant donné que le gouvernement libéral refuse ou est incapable de s'attaquer à la hausse générale des taux d'intérêt, et que le grand problème qui se pose aux petits exploitants tient, comme le ministre lui-même le sait, à la difficulté d'obtenir du capital d'exploitation à des taux raisonnables, j'aimerais lui demander d'étudier la possibilité d'étendre la portée du programme d'obligations pour l'expansion des petites entreprises au capital d'exploitation ou au capital-risque et ce, dans les plus brefs délais.

Avant que le ministre réponde qu'il vient de proroger le programme jusqu'à la fin de l'année, je lui rappelle que c'est devant l'insistance de la Chambre que cette mesure a été prise. Je lui demande maintenant d'élargir le programme pour englober le capital d'exploitation. S'il ne peut le faire, peut-il expliquer pourquoi à la Chambre et au secteur de la petite entreprise, qui doit subir des taux d'intérêt élevés?

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances):** Madame le Président, c'est sur la recommandation du ministre d'État (Petites entreprises) que le gouvernement a décidé de proroger l'obligation pour l'expansion de la petite entreprise . . .

**Des voix:** Oh, oh!

*Questions orales*

**M. MacEachen:** . . . mesure qui a reçu l'appui unanime de la Chambre. Personne n'a alors proposé de modifications ou recommandé que le programme soit prolongé ou que la portée en soit étendue. Le gouvernement n'a pas l'intention d'étendre la portée de l'obligation pour l'expansion de la petite entreprise. Nous avons déjà pris une mesure importante, soit d'en proroger l'application jusqu'à la fin de l'année financière. Le député veut savoir pourquoi il n'est pas possible d'étendre la portée de l'obligation? Pour la simple raison qu'il était déjà très coûteux de proroger l'obligation jusqu'à la fin de l'année financière et qu'il en coûterait encore plus pour en étendre la portée. Par souci d'économie en cette période d'austérité, c'est une dépense que nous ne sommes pas actuellement en mesure d'assumer.

\* \* \*

[Français]

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

ON DEMANDE POURQUOI UNE PAPETERIE N'A PAS ÉTÉ ÉTABLIE  
À MATANE

**M. Bill Clarke (Vancouver Quadra):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre d'État (Petites entreprises). Étant donné la décision d'établir une papeterie à Matane plutôt que dans la vallée de la Matapédia, tel que promis par le ministre de l'Expansion économique régionale au cours des dernières élections et réitéré au printemps dernier, et étant donné que les résidents ont fait un blocus de VIA Rail et de la route nationale à Amqui dans la province de Québec, je voudrais demander au ministre s'il peut indiquer à la Chambre les raisons pour lesquelles le gouvernement a décidé de ne pas établir ladite papeterie dans la vallée de la Matapédia, une région souffrant d'un taux de chômage continu de 40 p. 100?

**L'hon. Charles Lapointe (ministre d'État (Petites entreprises)):** Madame le Président, je ne sais pas où l'honorable député puise ses renseignements. Aucune décision n'a été prise en ce qui concerne l'établissement d'une papeterie dans la vallée de la Matapédia. Mon collègue, l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale est constamment en pourparlers avec son collègue du Québec et essaie de trouver la meilleure solution possible pour le développement économique de la vallée de la Matapédia.

**M. Clarke:** Madame le Président, j'aimerais demander au ministre quand le gouvernement tiendra les promesses qu'il a faites à ces gens, plutôt que d'essayer de créer un parc national de leur vallée et ainsi les forcer à quitter leurs demeures.

**M. Lapointe (Charlevoix):** Encore une fois, madame le Président, l'information de l'honorable député est assez partielle. Le gouvernement n'a pas l'intention de créer un parc national dans la vallée de la Matapédia. Des études ont été faites par les ministères responsables de l'environnement relativement à une rivière à saumon fort importante dans cette vallée.